INTERVIEW D’HUBERT VÉDRINE

Hubert Vedrine

Interview d’Hubert Védrine

1) Comment caractériseriez-vous le Monde actuel? Comment définissez –vous la mondialisation? La globalisation? C'est depuis la fin de l'URSS, en 1991/1992, et donc de la coupure est/ouest, un monde décompartimenté, ce qui ne veut pas dire unifié, et encore moins uniformisé, malgré l'économie de marché, les médias, internet, etc. D'ailleurs les analystes divergent sur ce monde qui est le nôtre: est-il défini par l'universalisation des valeurs occidentales et donc par la «fin de l'Histoire»? Est-il menacé au contraire par un «Clash des civilisations» (thèse décriée mais vivace)? En voie de devenir multipolaire? Ou un monde déjà dominé par la nouvelle relation bipolaire Etats-Unis/Chine, un G2? Sans oublier l'hypothèse d'une foire d'empoigne globale…Toutes ces thèses se discutent mais les plus optimistes d'entre elles ont perdu du terrain. En fait c'est un monde multipolaire, ce qui est en soi un changement énorme, et compétitif. La «Mondialisation» est plutôt un mot classique (on a parlé de «mondialisation ibérique» pour le XVIe siècle), et renvoyant à un processus plus historique et politique qui prédomine chez les francophones; la «globalisation» est un mot américain plus récent, économique, caractéristique des vingt dernières années. Certains ont essayé d'imaginer que l'un est plus péjoratif et l'autre, neutre. Cela ne tient pas debout. Les deux sont descriptifs. Mais il n'y a pas de définition absolument scientifique de ces deux termes! Vous pouvez noter qu'ils sont souvent employés l'un pour l'autre. 2) Quels sont les atouts et les points faibles de la France face à la mondialisation? Face aux principaux enjeux globaux du XXIe siècle (démographie, question alimentaire, sécurité, migrations…)? Principal point faible: le manque chronique de confiance en soi des français d'aujourd'hui (encore les plus pessimistes des occidentaux sur la sortie de crise), un doute pernicieux, évident dans la confusion fréquente entre connaissance lucide de l'histoire (absolument nécessaire) et la forme expiatoire et masochiste du «devoir de mémoire» de ces dernières années. Ou dans la conception démobilisatrice de l'Europe: les états seraient trop faibles, nous serions dépassés, c'est «l'Europe» qui va prendre le relais. Alors que c'est d'un effort collectif des énergies qu'il faudrait parler. Evoquer l'Europe: à notre place, au lieu de: nous européens, tous ensemble. Mais cette vision démobilisatrice de notre avenir européen est moins forte qu'avant la crise… Nos atouts? Ils sont innombrables: économiques, technologiques, industriels, agricoles, intellectuels, culturels et surtout humains. Sinon la France, dont la population et la superficie n'égalent pas celles des pays continents, n'aurait pas joué le rôle qu'elle a joué depuis plusieurs siècles, et joue encore, dans l'histoire du monde. Dans les 192 pays membres de l'ONU il y en a beaucoup qui aimerait bien avoir les atouts de la France! Mais dire cela, recenser nos points forts, heurte un certain masochisme ambiant. 3) Et plus particulièrement concernant l'accès à l'énergie et le changement climatique? En ce qui concerne l'accès à l'énergie: notre nucléaire civil, Total, GDF Suez, EDF sont des atouts. Les accords négociés depuis des décennies avec les pays producteurs grâce aux entreprises et à notre capacité diplomatique, toutes nos entreprises spécialisées en général sont autant de forces. Nous devons en même temps accélérer le développement des énergies renouvelables les plus prometteuses après avoir établi des priorités à partir des perspectives écologiques et économiques de chacune d'elles: peut-être avant tout le solaire. Changement climatique: là aussi le premier atout de la France est son parc électronucléaire, qui la rend moins productrice de CO2. Pour le reste, la France a sans aucun doute la capacité scientifique, économique et humaine de mener à bien la nécessaire transformation/écologisation de notre pays qui prendra 15 à 20 ans, si elle est politiquement bien expliquée dans la durée, et de façon mobilisatrice. 4) Quel rôle les grandes entreprises françaises peuvent-elles jouer sur ces deux derniers sujets? Un rôle essentiel, irremplaçable et déterminant. Le cadrage, la fixation du cap stratégique par les gouvernements, une grande politique de recherche sont des préalables nécessaires. Après c'est une affaire de développement économique et industriel, de prospection, de négociations, de conquête de marchés et au final, d'accords. Cela relève des entreprises qui doivent être audacieuses et conquérantes et être soutenues en conséquence mais qui doivent aussi être en contrepartie des modèles de responsabilité. N'oublions pas non plus le rôle des collectivités locales, et d'une myriade d'organisations. 5) Depuis la rédaction de votre rapport de 2007, quels sont les nouveaux éléments qui vous paraissent être favorables à une France qui se placerait non pas face à mais dans la mondialisation? Quels sont ceux qui vous semblent défavorables? En positif: l'opinion comprend mieux les mécanismes réels du monde en voie de multipolarisation du fait de la crise, de la montée spectaculaire des émergents, d'où le G20. Elle a dépassé le stade primitif binaire: être pour ou contre la mondialisation. En Europe, le Traité de Lisbonne (dont il ne faut pas, par ailleurs, attendre des miracles) met un terme à quinze années de controverses institutionnelles largement stériles qui ont fait perdre aux européens beaucoup de temps dans la mise en œuvre de politiques nouvelles, par exemple sur l'énergie. La répartition des compétences UE/Etats nations et entre les institutions européennes ne bougera plus guère. C'est un élément précieux de stabilité et pour la réappropriation par les européens de la chose européenne. En négatif: toujours le même doute sur les atouts de la France (aucun autre pays d'Europe ne doute de lui à ce point) et l'absence de consensus solide gauche/droite sur la stratégie de la France dans la mondialisation qui devrait, pour être efficace, être menée sur dix à quinze ans, en combinant de façon très pragmatique ouverture, réformes, adaptation, protections, régulations. 6) Y-a-t-il encore une place pour une politique étrangère française? La France est sans doute le seul pays au monde où l'on se pose cette question. Pourquoi? Parce qu'en France on a confondu politique étrangère et rayonnement «universel» de la France (Louis XIV, Napoléon, verbe gaullien, France «Patrie des droits de l'homme», etc). Par conséquent, si nous n'avons plus cette force centrale et principale de rayonnement, si nous ne sommes plus le phare de l'univers, si nous ne sommes plus qu'une puissance «moyenne» (mot source de bien des malentendus et qui en fait décrit mal notre poids réel), ce serait inutile, dépassé et même prétentieux de prétendre conserver une politique étrangère qui nous soit propre. Nous pourrions, et même nous devrions, nous contenter d'une sorte de politique étrangère à minima des 27 européens… Vous ne vous étonnerez pas que je récuse totalement cette façon de voir. La première fonction d'une politique étrangère est de veiller aux intérêts vitaux d'un pays. Cette obligation aurait-elle disparu? Même le plus petit état insulaire du pacifique a une politique étrangère, il se préoccupe de l'Australie, du Japon, des Etats-Unis, des négociations climatiques, etc., et essaie de se faire entendre. Sans parler de tous les autres pays du monde et, très proche de nous, de l'Allemagne, quand madame Merkel va à Moscou, Pékin, ou Washington. La synthèse européenne doit se faire par le haut et pas par le bas. La France a sans aucun doute le devoir de continuer à définir la politique étrangère de ses intérêts et de ses valeurs et à la mettre en œuvre, selon les cas et les moments, soit à son niveau, au conseil de sécurité ou bilatéralement avec ses divers partenaires, soit dans le cadre et au niveau européen (rappelons que la partie commune de la politique étrangère des Etats-Membres menée au niveau de l'Union s'y définit toujours, dans le Traité de Lisbonne, à l'unanimité), soit dans quelques cas dans le cadre atlantique, en concertation avec les Etats-Unis. 7) Le Traité de Lisbonne est entré en vigueur. L'Europe a-t-elle désormais les moyens d'assurer sa sécurité énergétique? Il n'a y a pas d'automatisme: Traité de Lisbonne = sécurité énergétique! D'abord il faut préciser ce terme de sécurité énergétique, même si tout le monde comprend que cela signifie des contrats qui garantissent à long terme un approvisionnement régulier en quantité suffisante et à des prix raisonnables. Ce à quoi ont autant intérêt les producteurs que les consommateurs. Le Traité de Lisbonne ne fait que fournir un cadre, en principe amélioré, pour des prises de décision. Sur le fond, une politique européenne de l'énergie est nécessaire. L'Union devrait se fixer comme priorité la Charte de l'Energie proposée par Jacques Delors même si, pour le moment, la Russie, pour garder les mains libres, n'en veut pas. Cela suppose au préalable donc un accord Allemagne, Pologne, France, mais aussi Grande Bretagne, Italie sur leur politique russe. 8) La question des limites géographiques de l'Europe et celle du projet européen n'ont toujours pas été clarifiées. Quel regard portez-vous sur ces sujets? Maintenant que Lisbonne est ratifié, la majorité des états membres va vouloir reprendre l'élargissement. Jusqu'où? Nos partenaires n'ont jamais admis cette question de bon sens. Je pense au contraire qu'il serait raisonnable de mettre un terme quelque part à ce processus, sinon le sentiment d'appartenance européenne va achever de se dissoudre, ce que traduit le taux d'abstention croissant aux élections européennes. En plus des pays avec lesquels la négociation est déjà engagée et doit être menée à son terme (Croatie, Turquie) le mieux serait d'arrêter la liste des pays qui ont encore vocation à entrer, quand ils seront prêts et nous aussi (Balkans occidentaux, pays d'Europe occidentale, certains des pays situés entre la Russie et l'Union européenne). Quand ils seront rentrés dans l'Union (à 35 ou 40), on pourra, et il faudrait alors, supprimer le commissaire à l'élargissement. Mais cette suggestion qui va choquer n'a aucune chance d'être retenue car beaucoup de milieux voient l'Europe comme une «idée» sans racines, sans épicentre, et sans limites. Je crois, moi, qu'elle doit retrouver le bon sens et la géographie pour ne pas égarer ses citoyens plus qu'ils ne le sont déjà… Quant au projet européen, c'est deux choses: préserver en Europe un certain équilibre social dans, et malgré la mondialisation; et contribuer à la «réguler», à la civiliser. Faire ainsi de l'Europe une puissance, certes tranquille (pacifique, pas «pacifiste», mais quand même une puissance), en dépit des rêveries post historiques des opinions européennes. C'est affaire de lucidité et de volonté politique. Ne l'oublions pas, nous affrontons une compétition multipolaire qui n'en est qu'à ses débuts. 9) Dans quelle mesure la France peut-elle aider l'Europe à être plus réaliste dans la propagation de ses valeurs, de ses idéaux et normes; à devenir «la régulatrice du monde global»? Plus réaliste: les opinions sont disponibles. Elles sont lasses de l'évocation optimiste mais prématurée et inopérante d'une «communauté» internationale. La France doit être elle-même claire sur le diagnostic (l'état du monde) et sur ses objectifs propres. Elle doit mener une politique cohérente avec ces enjeux. Elle doit se concerter avec l'Allemagne, et les autres pour actionner les bons leviers régulateurs, par exemple avant les G20, dans l'esprit de ce qui a été fait, avant Pittsburgh. 10) La gouvernance mondiale actuelle est-elle satisfaisante? Bien sûr que non, mais de quoi parle-t-on? «Gouvernance mondiale» est un mot «valise», au sens des linguistes. On peut lui donner beaucoup de sens! Il y a le Conseil de Sécurité, l'OMC, le FMI, maintenant le G20 et encore, plus ou moins, le G8. Mais ce sont des enceintes, au sein desquelles la compétition entre ces puissances se poursuit. Il ne faut pas personnaliser ces entités. Le «G20»: c'est qui? Et puis il ne faut pas oublier les entreprises et tous les acteurs non étatiques! Et la réalité: la relation Etats-Unis/Chine qui s'intensifie. Un objectif déjà très ambitieux, mais atteignable, est de développer une concertation mondiale entre anciennes puissances occidentales dominantes, devenues plus réalistes, et nouvelles puissances émergentes, devenant plus responsables. Cela peut prendre la forme de l'adoption de normes financières, écologiques, sociales et autres. A ceci près qu'aucune ne peut être imposée par les occidentaux seuls et que toutes seront durement négociées dans les années à venir. 11) Comment réformer les instances multilatérales? La France a-t-elle un rôle à jouer dans cette entreprise? Il faut l'accord de tous, ou en tout cas de ceux qui ont un veto, ou d'une majorité qualifiée. A l'ONU par exemple: les deux tiers de l'Assemblée générale, et les cinq membres permanents. Donc c'est difficile. C'était plus simple en 1919 et 1945, ce sont les vainqueurs qui ont tout décidé! Là, c'est différent. On ne peut pas comparer. La France, qui est membre de toutes ces instances, a évidemment un rôle à jouer et elle le joue, depuis 1945, à travers ses représentants et par des propositions nombreuses. Dernière preuve en date: le rôle que le président Sarkozy a joué pour arracher à ses partenaires du G8 choqués par la crise leur consentement pour créer un G20. 12) Précisément le G20 est-il une réponse adaptée à la globalisation? La création du G20 est l'aveu, et la preuve, que les occidentaux ne sont plus, seuls, maîtres du jeu. On ne peut pas refaire les conférences à trois de Téhéran, Yalta, ou Postdam! Mais répétons le, le G20 n'est pas une personne, ni une puissance, mais un cadre, une enceinte où peut s'inventer la concertation mondiale de demain. On le verra au fil des prochaines réunions. 13) La France, «patrie des droits de l'homme» a proclamé l'universalité de ses valeurs. Le sont-elles vraiment? Elles le sont philosophiquement, à nos yeux, et aux yeux de beaucoup de gens dans le monde entier, surtout là où elles sont bafouées. Mais elles ne sont pas universellement acceptées encore moins mises en pratique. C'est un paradoxe. Leur reconnaissance vraiment universelle reste un objectif. Il faudra sans doute y adjoindre des principes nouveaux d'écologie globale, dans lesquels se reconnaitront tous les peuples. 14) De quoi peut-elle alors se réclamer? Quelles valeurs peut-elle promouvoir? Comment? Elle peut toujours être fière de sa contribution passée à la formulation de ces valeurs à vocation universelle. Mais cela ne suffit pas. Elle ne doit pas se reposer sur ces lauriers un peu fanés. Elle doit travailler activement à la nouvelle synthèse à venir, réellement universelle cette fois ci, entre occidentaux et émergents, et à civiliser la mondialisation. 15) La question de la place de la France dans le monde est-elle toujours d'actualité? N'est-elle pas finalement une obsession française? Mais non, pas du tout, au contraire! Quel est le pays qui ne se pose pas cette question? Tous les pays, qu'ils soient immenses, grands, moyens, ou petits, y pensent. Etats-Unis, Chine, Russie, Israël, Espagne, Allemagne, Singapour, Qatar… Tous en fait. Vous voyez un seul pays qui soit indifférent à sa place dans le monde, alors que cette place a des conséquences si tangibles sur sa sécurité, le niveau de vie de ses habitants, la dépendance ou non par rapport aux autres etc.? C'est une préoccupation légitime. Tout dépend de quelle politique on met au service de cet objectif!

Source:Https://Www.hubertvedrine.net
Homepage > Publications > Interview d'Hubert Védrine

27/11/2009